

Jean Dionis du Séjour
Député de Lot-et-Garonne
Conseiller Régional d'Aquitaine

Monsieur Henri DEMANGE
Président
Commission particulière du Débat
Public
Espace Multiburo
7, rue de Sébastopol
31000 Toulouse

Agen, le 6 juillet 2005

Réf. JDS/SP/VL/LGV/060705

Monsieur le Président,

Je tenais par la présente à vous présenter mes excuses pour mon absence au débat sur le projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse organisé par votre commission le 6 juillet au Parc des Expositions à Agen.

En effet, j'accomplirai ce jour-là mon mandat de parlementaire dans le cadre des débats à l'Assemblée Nationale portant sur le Projet de Loi en faveur des Petites et Moyennes Entreprises. Ma présence y est impérative ce jour-là car je suis le porte-Parole du groupe Udf sur ce texte pour lequel j'ai été nommé Rapporteur.

A cet égard, permettez-moi de regretter que les deux débats organisés à Agen aient lieu tous deux un mercredi, jour de présence quasi obligatoire pour les parlementaires. Cependant, je souhaite continuer à prendre toute ma part au débat comme je le fais depuis déjà plusieurs mois avec le maître d'ouvrage Réseau Ferré de France.

Pour cette raison, je souhaite vous faire part par ce courrier de ma contribution. Celle-ci se résume à trois convictions majeures :

- 1) Je suis sans ambiguïté favorable à une LGV desservant Agen
- 2) Je soutiens l'option « sud » au niveau de son tracé (Bordeaux-Captieux, Captieux-Agen-Toulouse).
- 3) Je suis enfin favorable – sous réserve de confirmations après études ultérieures- à une gare nouvelle LGV à vocation départementale sur la rive gauche.

.../...

▪ **Favorable à une LGV desservant Agen**

Une décision majeure pour Agen et le Lot-et-Garonne a été prise lors du CIADT du 13 décembre 2003. Toulouse serait reliée à Paris par la LGV en passant par Bordeaux et non pas par le Massif central. Cette décision est historique puisqu'elle inscrit Agen sur le réseau LGV français et européen.

Nous devons garder en mémoire que les habitants de l'agglomération toulousaine et plus largement de la région Midi-Pyrénées sont nos alliés objectifs sur le long terme pour ce dossier.

Je regrette en ce sens les récents propos de Guy Saint-Martin. Prétendre faire circuler un train pendulaire entre Bordeaux et Toulouse relève de l'utopie technique et de la démagogie. Les spécialistes, qui eux connaissent le dossier, s'accordent à penser qu'un tel aménagement n'est pas souhaitable tant sur un plan technique qu'au niveau de son coût.

A plusieurs reprises en effet, la ligne ferroviaire actuelle se retrouve « coincée » entre la canal, la Garonne et les coteaux et donc de facto menacée par d'éventuels glissements de terrain rendant l'utilisation de la technique pendulaire impossible. Nous devons résolument nous orienter vers le choix technologique de la LGV en site propre

▪ **Favorable à l'option « sud » du tracé**

S'agissant du débat sur le tracé, trois hypothèses sont étudiées. Celle qui a ma préférence, sous réserve des conclusions du Débat public, est celle qui mettrait en commun le tronçon Bordeaux-Captieux entre les 2 projets Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Irun et qui suivrait ensuite l'autoroute A62 sur la rive gauche de la Garonne.

En effet, cette solution mutualise les dépenses sur un tronçon important des deux projets. Enfin, en suivant dans son couloir, le tracé de l'A62, elle minimise les nuisances environnementales.

▪ **Favorable à une gare nouvelle LGV sur la rive gauche à hauteur d'Agen**

S'agissant de la desserte du territoire agenais, Henri Tandonnet, Maire de Moirax et Président du Syndicat mixte du Schéma Directeur a mille fois raisons lorsqu'il affirme : « On ne peut pas avoir les inconvénients d'une ligne sans les avantages d'une gare ». Pour nous, élus agenais, la priorité absolue sera donc d'obtenir une gare LGV sur notre agglomération qui la conforterait en tant que véritable carrefour de la moyenne Garonne.

A ce niveau du débat, je suis favorable à une gare nouvelle implantée à hauteur d'Agen sur la rive gauche de la Garonne. Cela me semble être la meilleure solution tant d'un point de vue économique qu'environnemental. Mais je ne me prononcerais définitivement sur ce point qu'après que des études complémentaires aient pu être menées pour évaluer ces deux options (aménagement de la gare existante ou gare nouvelle).

Jean Dionis du Séjour

*Député de Lot-et-Garonne
Conseiller Régional d'Aquitaine*

Je vous propose ainsi de confier au Syndicat mixte du Schéma Directeur la conduite d'une étude multi-critères (coût, impact environnemental, stationnement, circulation, etc...).

Enfin, le projet LGV Bordeaux-Toulouse devra inclure la reconversion de la gare actuelle d'Agen si l'hypothèse d'une gare nouvelle était retenue. Pour ma part, je suis favorable à ce que la gare d'Agen garde sa vocation ferroviaire notamment en tant que gare de TER et gare de fret.

Voilà, Monsieur le Président, les premiers éléments de réflexion que je souhaitais soumettre à votre analyse. Je reste bien entendu à votre disposition pour continuer à prendre part activement à ce débat concernant ce projet capital pour Agen et le Lot-et-Garonne.

En espérant que ma position retiendra votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute ma considération.



Jean Dionis du Séjour